

Témoignage Les Grands Cormorans, ces visiteurs hivernaux



Les rares promeneurs qui s'aventurent sur les bords de Marne l'hiver, peuvent profiter d'un spectacle unique. La période des grands froids pousse les Grands Cormorans à se regrouper. Survolant la Marne, ils arrivent un à un jusqu'aux grands arbres de l'île de Champigny. Les cimes de quelques arbres deviennent progressivement noires de ces oiseaux.

Les grands Cormorans se regroupent en dortoir nocturne. L'hiver dernier, lors d'un pic de froid, jusqu'à 371 individus ont été décomptés.

Leur nombre évolue autour de 300, en fonction des conditions météorologiques. Le reste de l'année, ils ne sont que quelques-uns, éparpillés dans l'ensemble de la boucle de la Marne.

Le Grand Cormoran a commencé à hiverner en Ile-de-France à la fin des années 1980 et sa population est stable depuis plus de 10 ans, entre 3000 et 4000 oiseaux. 10% d'entre eux restent nicher, mais pas sur la boucle de Saint-Maur. Ce phénomène d'hivernage a été permis par la bonne tenue des populations située au nord de la France, du fait de sa protection acquise en 1979.

Depuis son retour, le Grand Cormoran fait l'objet de critiques, générant des autorisations préfectorales de tirs, dont les fonde-

ments sont contestés par les associations naturalistes et l'efficacité non prouvée. Cependant, le problème peut être réel pour certaines piscicultures mal protégées. Opportuniste, le Grand Cormoran pêche les espèces les plus communes et les plus faciles à capturer.

Riverains de la rivière, nous avons la chance de pouvoir observer de nombreuses espèces d'oiseaux, différentes selon les saisons. La migration est l'un de ces phénomènes extraordinaires. Aux Grands Cormorans hivernants, succèdent l'été des Sternes pierregarins.

Denis Laurent

Riverain, représentant du CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France) au Comité de Gestion de la réserve
www.corif.net

Conseil général du Val-de-Marne - Création - ANATOME - Réalisation : Pellicam - septembre 2012



Dans ce numéro

PAGE 1 Un espace naturel protégé

PAGE 2 Les actualités de la réserve

PAGE 3 Le saviez-vous ? L'alevinage. Archives – l'inondation de 1910

PAGE 4 Témoignage – Les Grands Cormorans, ces visiteurs hivernaux. Observons la faune et la flore sur les îles de la Réserve - L'Agrion de Vander Linden

Observons la faune et la flore sur les îles de la Réserve



Une frêle espèce de libellule : l'Agrion de Vander Linden

C'est plutôt par une journée ensoleillée, sans vent, que l'observation des libellules s'avère la plus propice. L'Agrion de Vander Linden est une des

quinze espèces à ce jour recensées dans ce coin de la Marne. Affinés tels des aiguilles, avec leurs ailes translucides, les agrions volettent au ras des herbes aquatiques. Alternance de bleu et de noir pour les mâles et de noir et vert pour les femelles, ces libellules sont présentes devant les rives des îles et ne semblent pas vouloir quitter leurs radeaux végétalisés.

Les herbiers, accrochés au fond de la Marne constituent en effet leur habitat de prédilection. Les mâles y défendent un micro territoire de quelques dizaines de centimètres carrés, souvent renouvelé, où se déroule l'accouplement. La ponte s'effectue en tandem. Le mâle demeure en équilibre au dessus, accroché à la femelle. C'est même parfois totalement immergée que la

femelle dépose ses œufs à l'intérieur des tiges. De ces pontes sortent des larves qui resteront dans le milieu aquatique entre 6 et 11 mois.

Les larves vivent au sein de la végétation aquatique et chassent à l'affût, jusqu'au jour où elles grimpent sur un support végétal pour se métamorphoser en imago, c'est à dire en insecte adulte et sexué.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet de la Société française d'Odonatologie : WWW.LIBELLULES.ORG
D. Grand & J-P. Boudot. Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope. 2006. 480 p

carte d'identité

- ordre : Odonates
- sous-ordre : Zygoptères
- famille : Coenagrionidés
- nom vernaculaire : Agrion de Vander Linden
- nom scientifique : Erythromma lindenii (Selys, 1840)
- statut en Ile-de-France : Espèce peu commune, déterminante de Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- dimensions : Abdomen de 21 à 30 mm, ailes postérieures de 14 à 21 mm
- répartition : Du Maghreb au sud de la Russie, en englobant l'Europe de l'Ouest
Habitat : Large éventail de milieux aquatiques, tant stagnants que courants
- régime alimentaire : Insectes
- période de vol : De début juin à mi-septembre

La lettre de la réserve naturelle départementale des îles de la Marne



Les îles de la Marne constituent un indéniable patrimoine pour notre département. Naturel, paysager, historique, ce patrimoine n'est pas figé mais en constante évolution. Une évolution au fil du temps, au gré des crues mais aussi des usages, passés ou présents, qu'en font les hommes.

Les îles de la Réserve Naturelle Départementale font l'objet d'une attention toute particulière. Suivies, elles bénéficient d'opérations de gestion, de préservation des milieux naturels et de réhabilitation des berges. Cette lettre vous invite à partager un morceau de leur histoire.

Un espace naturel protégé

Propriétés du Conseil général, les îles de l'Abreuvoir aval, des Gords et de Pissevinaigre ont été classées « Réserve Naturelle Volontaire » en 1999, puis transformées en 2002 en « Réserve Naturelle Départementale ». Malgré le changement de statut, l'objectif principal reste le même : protéger ces milieux naturels originaux, leur faune et leur flore sauvages, en assurant une gestion adaptée.

Pilotée par le Conseil général, la gestion de cet espace protégé vise à lutter contre l'érosion, à favoriser un retour des boisements naturels en bordure des grands fleuves, à conserver et développer des herbiers aquatiques... Mais elle prend également en compte les usages au sein et aux abords

de la réserve naturelle. Elle répond enfin à un objectif pédagogique : faire connaître la réserve au travers de l'éducation et de la sensibilisation à la nature.

Les îles de cette réserve naturelle, ainsi que d'autres îles des boucles de la Marne, accueillent des espèces protégées, pour certaines au niveau régional (Cuscute d'Europe et Cardamine Impatiente) et pour d'autres au niveau national (Martin-pêcheur et Sterne Pierregarin). Cette spécificité a permis à ce territoire de bénéficier d'une protection réglementaire forte depuis 2008. Un arrêté fixe des mesures qui permettent la conservation de ce milieu naturel classé : maintien de la végétation, interdiction de dépôts d'ordures, de constructions,

d'extractions de matériaux... Il interdit certaines activités, comme la fréquentation, en limite ou en soumet d'autres à autorisation.

Cependant, de nombreuses îles ne font pas partie de la Réserve Naturelle Départementale. Elles pourraient venir à l'intégrer au fur et à mesure de l'adhésion de nouveaux partenaires : une évolution qui permettrait d'assurer au mieux la protection du patrimoine insulaire départemental. Le Conseil général souhaite protéger cet ensemble naturel majeur, ce corridor biologique essentiel, que sont les boucles de la Marne.

Les actualités de la réserve

Novembre 2011 : deux opérations autour des arbres

La première a consisté, sur l'île de Pissevinaigre, à fortement limiter la présence d'une espèce végétale exotique et particulièrement envahissante, le Noyer du Caucase. L'asso-



ciation 'Au Fil de l'Eau', chargée du chantier, a utilisé la technique de l'écorçage qui consiste à enlever l'écorce de l'arbre pour le faire dépérir sur pied. Cette technique évite l'emploi de produits chimiques.

Autre action de gestion, les saules ont été taillés sur la zone humide de cette même île, pour limiter leur développement par rapport à d'autres espèces.

Un œil sur les oiseaux

Depuis novembre 2011, un suivi ornithologique est mis en place pour répertorier les oiseaux nicheurs, hivernants ou migrateurs, et tenter de visualiser les effets des opéra-



tions de gestion et d'aménagements.

Depuis son démarrage, 38 espèces ont déjà été recensées. Ce suivi révèle aussi des pratiques, par exemple celles du Pigeon colombin qui semble réutiliser les cavités d'arbres sur les îles des Gords.

Suivi photographique

Un suivi photographique a également été lancé en janvier 2012, à partir de 22 points-photos et 46 prises de vue. Ces derniers aident à conserver une trace visuelle et continue des changements opérant sur ces îles (dégradation des berges, crues, reprise des plantations...).



Une campagne contre les ragondins

Le Syndicat Marne Vive et le Conseil général du Val-de-Marne organisent une campagne de régulation des ragondins jusqu'à la fin de l'été. Cette espèce est classée nuisible dans le département. Les ragondins creusent leurs galeries dans les berges de la rivière. Ces galeries fragilisent ces berges

qui s'érodent plus rapidement, accélérant la disparition de ces milieux fragiles.

Le Syndicat Marne Vive et le Conseil général souhaitent, par cette régulation, permettre un développement limité de la population pour trouver un équilibre assurant le maintien des espaces naturels. Une action réussie puisque, chaque année, la population est stabilisée à une centaine d'individus.

Pour des berges propres

En avril 2012, à l'issue des crues de la Marne qui apportent régulièrement des débris, un nettoyage complet des berges a été organisé. En parallèle, l'île de l'Abreuvoir, concernée par la problématique des déchets jetés depuis le pont de Champigny, a aussi été nettoyée par l'association "Au Fil de l'Eau".

Une nouvelle signalétique

En avril également, les anciens panneaux délimitant la Réserve Naturelle Départementale ont été remplacés par de nouveaux. Ces derniers, plus nombreux et plus visibles, renseignent sur la réglementation en vigueur dans la réserve. Ils participent également à l'identification et à la délimitation de chacune des îles régies par l'Arrêté de protection de Biotope.



Le saviez-vous ? L'alevinage

« Regarde maman, le monsieur, il met des poissons dans l'eau !! Pourquoi ? » Le "monsieur", c'est un bénévole d'une association de pêche et il procède à un alevinage...



L'alevinage est la période de la vie d'un poisson qui s'écoule depuis sa naissance jusqu'au moment où l'alevin (poisson nouveau né) perd sa livrée du jeune âge.

Aleviner est une opération qui consiste à libérer des poissons en vue de repeupler une rivière, un plan d'eau - opération improprement nommée puisque les poissons lâchés ont le plus souvent passé le stade d'alevin.

L'alevinage en espèces indigènes doit être manié avec précautions : ce n'est qu'une solution temporaire face à la raréfaction du poisson. Le plus important reste de rechercher les causes de cette raréfaction, ainsi que les remèdes à y apporter.

Les poissons employés pour repeupler sortent souvent d'élevages intensifs et risquent de ne pas s'adapter au milieu

naturel. Certains peuvent être porteurs de maladies qu'ils transmettent aux sujets autochtones. Si l'alevinage reste la seule solution dans les cas désespérés, il doit être modéré et effectué avec des poissons élevés le plus naturellement possible, issus de reproducteurs variés pour préserver le patrimoine génétique.

Le Brochet est un exemple d'espèces alevinées. En raison de la raréfaction des lieux de ponte, zones de frai ou frayères, le brochet ne se reproduit plus ou presque dans la Boucle de la Marne. En outre, sa pêche - fermée le 31 janvier de chaque année pour le laisser frayer en paix - réouvre le 1^{er} mai.

Pour palier à ce manque, les Sociétés de Pêche (AAPPMA) pratiquent un lâcher de jeunes poissons. Sur la Boucle de la Marne,

rappel :

il est interdit de consommer le poisson pêché conformément à l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL NO 2010/5378 du 4 juin 2010, portant interdiction de la consommation et de la commercialisation de poissons pêchés dans la Seine, La Marne et L'Yerres.

elles en introduisent annuellement plusieurs milliers en début d'année (février/mars). Ces jeunes brochets, aussi appelés brochetons, sifflets ou fingerling, sont âgés d'environ 4 à 8 semaines.

Dans le même temps, il est souvent déversé d'autres espèces, notamment des petits gardons d'un été, des tanches, des carpes, destinés à servir de proies aux jeunes brochets. Ces espèces ne sont pas des carnassiers, mais des cyprinidés.

D'après J.C. Duforat

Représentant de la FIPPMA (Fédération Interdépartementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) au comité de gestion de la réserve.

Archives L'inondation de 1910

La crue du 28 janvier 1910 est la crue la plus importante connue en Île-de-France depuis 1658. La Seine monta de 5 mètres en 6 jours !

La plaine de Savigny-sur-Orge à Ville-neuve-Saint-Georges ne formait plus qu'un immense lac. En Val-de-Marne, 18 communes étaient touchées, 3 749 maisons évacuées, 149 usines fermées.



L'eau, l'électricité, les transports sont perturbés. Les communications sont coupées ; le tramway et le chemin de fer interrompus. A Ablon et Maisons-Alfort, on utilise l'eau de pluie ; à Choisy, l'eau de source de fontaines.

Les usines qui ferment, réduisent au chômage des milliers d'ouvriers. Dans la plaine de Bonneuil, les cultures maraîchères sont gravement atteintes.

D'après C. Berche

©Archives départementales

« Les rues de Paris ont assez vite repris leur aspect normal...le spectacle est tout autre dans la banlieue. Le long du chemin de fer PLM notamment, de chaque côté des voies rendues à la circulation, le voyageur aperçoit une nappe d'eau qui s'étend à l'horizon. Emergeant pêle-mêle, à côté des arbres aux branches dépouillées, des maisons, des bicoques disloquées parfois intactes... »
Journal l'Illustration du 12 février 1910